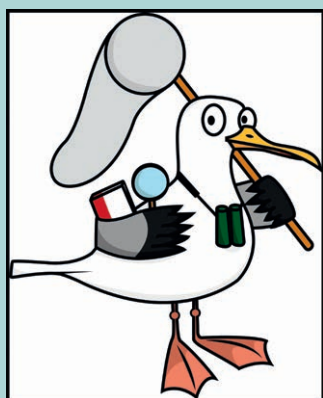




DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



GOELAND

Le Groupe d'Observation et d'Étude des Lieux Anthropiques et Naturels proches de Dunkerque est une association naturaliste basée à Dunkerque dont les compétences s'étendent à la faune et à la flore et qui œuvre surtout sur le littoral entre la frontière belge et Calais et sur une trentaine de kilomètres vers l'intérieur.

Elle réalise des études locales (recensement depuis le ferry...), participe à des enquêtes régionales (hérons nicheurs...) ou internationale (oiseaux d'eau hivernants...). Elle contribue à la préservation des espaces et des espèces. Elle contribue à l'éducation du public (visites guidées...)



©Simon Claden

CAHIER D'ACTEUR

GROUPE D'OBSERVATION ET D'ÉTUDE DES LIEUX ANTHROPIQUES ET NATURELS PROCHES DE DUNKERQUE

Remarques de l'association GOELAND à propos du projet de l'extension du GPMD

Le Grand Port Maritime de Dunkerque envisage une extension de ses capacités. Sur ce sujet, GOELAND s'en tiendra à des considérations concernant le domaine de compétence d'une association naturaliste ce qui ne veut pas dire que ses membres soient insensibles à d'autres sujet : pollution, économie... Deux sites sont proposés par le GPMD pour le creusement de ce nouveau bassin.

LE PROJET BALTIQUE

Ce projet impacterait la plage située à l'ouest du terminal méthanier. Or cette plage est devenue très tranquille et est utilisée pour l'alimentation par de nombreux limicoles, Huîtres pies (*Haematopus ostralegus*), Courlis cendrés (*Numenius arquata*)... Elle sert aussi de reposoir aux Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo*). Puis le projet détruirait une partie des dunes qui subsistent, même si le site de la Capitainerie, sanctuarisé, est épargné. Ces dunes abritent une avifaune nicheuse intéressante et servent à l'automne de halte migratoire pour de nombreux passereaux dont des espèces très rares. Le rôle de cette zone est d'autant plus important qu'il est le seul espace buissonnant au milieu de kilomètres de littoral industrialisé. Enfin ce projet supprimerait une grande partie des friches parsemées de mares situées au sud du canal des Dunes. Ces friches recèle une flore patrimoniale notamment d'orchidées et d'autres espèces rares chez nous comme l'Agreste (*Hipparchia semele*), un papillon inféodé dans le nord de la France aux milieux dunaires, particulièrement abondant ici.

LE PROJET ATLANTIQUE

Il se situe dans des zones souvent peu accessibles au public. Néanmoins, la biodiversité y est connue notamment par un bureau d'études qui le présente au CSRPN.

La plage qui se trouve à l'extrémité sud du bassin actuel serait détruite. Une visite dans le cadre des Matinales du Développement

Durable a permis de constater qu'elle permettait la reproduction du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*). Autrefois, quand elle était accessible, elle retenait de nombreux limicoles migrateurs. Il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement de nos jours.

Dans les friches qui seraient impactées, le bureau d'études signala la reproduction du Courlis cendré, une espèce qui, bien que chassable, est un nicheur très rare en France.

Le projet concernerait aussi beaucoup de terres agricoles. Il est évident que dans les conditions actuelles, ces zones ne présentent pratiquement aucun intérêt pour la biodiversité.

Enfin le projet supprimerait le plan d'eau du Petit Denna. Celui-ci est chassé mais avant qu'il ne le soit, il présentait un intérêt certain : reproduction de l'avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), hivernage du Fuligule milouin (*Aythya ferina*)...

CONCLUSION : POSITION DE L'ASSOCIATION GOELAND SUR CE PROJET

L'association considère que le projet aura un impact négatif sur la biodiversité, moindre cependant que dans le cas du terminal méthanier.

L'extension des bassins sera même favorable à l'hivernage de certaines espèces (Grèbes esclavons (*Podiceps auritus*) et à cou noir (*Podiceps nigricollis*), Harle huppé (*Mergus serrator*)...).

Elle n'est donc pas opposée au projet d'extension du port. Elle remarque aussi que le projet Baltique impacterait presque uniquement des zones remarquables : plages, fourrés de type dunaires essentiels comme halte migratoire, friches à haute valeur patrimoniale.

Par contre, le projet Atlantique concerne surtout des zones actuellement peu intéressantes : espaces agricoles, étang chassé... Il n'en reste pas moins vrai qu'elle concerne aussi une plage et une friche abritant la reproduction du Courlis cendré.

L'association GOELAND est donc favorable au choix du projet atlantique.

MESURES COMPENSATOIRES

Actuellement aucune étude n'a été réalisée concernant les impacts que les projets pourraient avoir sur la biodiversité. Lors de la séance des débats publics, les responsables du

GPMD n'ont pas dit un mot sur la biodiversité dans leur exposé sur l'environnement. Cette absence de connaissances est d'autant plus regrettable que certaines zones impactées sont interdites ou sont difficilement accessibles aux observateurs issus du monde associatif.

De même, aucune réflexion préalable n'a été menée concernant les mesures compensatoires qui pourraient être apportées. Le seul document disponible est le Schéma directeur qui est certes fort utile et témoigne des préoccupations du GPMD pour la biodiversité. Mais il reste dans un cadre général et les préconisations qui s'y trouvent ne concernent pas précisément ce cas concret.

Dans ces conditions, il est difficile pour les associations de donner un accord total au projet.

Car il est évident que des impacts négatifs inévitables seront induits. L'association GOELAND propose donc un certain nombre de mesures dont la réalisation lui semble nécessaire pour un projet vraiment respectueux de la biodiversité.

Elle rappelle que la démarche est bien d'abord d'essayer d'éviter. On peut considérer que le choix du bassin Atlantique permet déjà d'éviter des dégradations plus importantes. Dans les propositions qui suivent, nous ne nous intéresserons qu'à ce choix. Il s'agit ensuite de réduire les impacts. Cela semble possible pour les infrastructures annexes mais pas pour le bassin lui-même.

Ce n'est qu'ensuite que l'on doit compenser. Il n'est pas inutile de rappeler au préalable qu'un grand soin devra être apporté aux dépôts de sable pour éviter la destruction de la biodiversité des fonds marins (frayères ...)

LA PLAGE

C'est celle qui se trouvait à l'extrémité du bassin actuel. En CSRPN. Il avait été retenu qu'elle devrait être recréée une fois les travaux terminés.

Cet impératif reste d'actualité. Les Phoques-veaumarins (*Phoca vitulina*) fréquentent de plus en plus assidument le port ouest. Il y a quelques années, une dizaine d'individus se reposaient sur la petite plage interdite au public à l'ouest. Ils sont parfois une vingtaine maintenant. Recréer une plage tranquille peut favoriser leur implantation voire permettre leur reproduction comme cela s'est déjà produit à Boulogne. Le Phoque gris (*Halicoerus grypus*), bien présent lui aussi serait aussi favorisé.



©Julien Piette

LE CAS DU COURLIS CENDRÉ

Depuis au moins 10 ans, le GPMD a la chance d'abriter la reproduction du Courlis cendré. C'est le seul site régulier du Nord – Pas-de-Calais et il reste une espèce classée vulnérable en France en tant que nicheur (1200 à 1600 couples pour tout le pays, en déclin modéré). Il représente donc un enjeu d'une extrême importance, comparable à celui des Sternes naines.

Il avait déjà niché au moins une fois dans l'avantport dans les années 75 – 80. Son site de nidification le plus régulier se trouve à Loon-Plage au sud-ouest du canal des Dunes. Cet espace devrait être en grande partie détruit par les installations de DLI et les mesures compensatoires proposées, des prairies humides, risquent fort d'être inopérantes d'autant plus qu'elles seront réalisées après la modification de son habitat.

Un autre site régulier est localisé au sud d'Aluminium Dunkerque, de l'autre côté de la route nationale à Gravelines. Il n'y a aucune garantie non plus de perpénétration dans ce secteur qui a été utilisé en 2016 pour des dépôts de sable sans porter atteinte pour l'instant à l'habitat des courlis.

C'est dire s'il est essentiel de porter tous ses efforts sur ce dernier couple signalé dans la zone concernée par le projet Atlantique.

Les Courlis cendrés du port de Dunkerque ont toujours niché dans le même type de milieu : de vastes remblais de sable couvert d'une végétation discontinue. Il y avait généralement une petite zone humide en contrebas. Cela peut paraître surprenant de la part d'un limicole qu'on attendrait plutôt dans une prairie humide. Cela correspond pourtant par exemple à la situation que l'on rencontre sur l'île de Terschelling aux Pays-Bas. Là-bas, la plupart des courlis se

reproduisent aussi dans des landes sèches un peu surélevées dans les dunes et on en rencontre beaucoup moins dans les dépressions dunaires et dans les prairies humides pourtant plus nombreuses.

Pour conserver ce fleuron de notre avifaune locale, il suffit de créer une zone plate de sable de quelques mètres de hauteur et suffisamment vaste. On peut laisser la végétation s'y installer naturellement mais il est possible de semer des plantes comme le mélilot pour limiter les envols de sable. Ce couvert végétal ne doit pas être trop dense pour permettre aux oiseaux de circuler. Le sable provenant du creusement du bassin trouve ainsi une utilisation particulièrement favorable à la biodiversité, à mettre en place dès qu'il est disponible pour que les oiseaux aient le temps de changer de lieu. Maintenir une petite zone humide à proximité est certainement un facteur favorable supplémentaire. Il est préférable de créer ce milieu dans une zone où la biodiversité est faible au départ, une terre agricole par exemple. Cette zone serait aussi utilisée par d'autres espèces des milieux ouverts en déclin chez nous, les Perdrix grises (*Perdix perdix*) et les Alouettes des champs (*Alauda arvensis*) en premier lieu. Le Tarier pâle (*Saxicola torquata*), une espèce en déclin rapide pourrait aussi être favorisée sous réserve qu'on laisse se développer quelques buissons en périphérie.



©Franz Valentin

LES ZONES HUMIDES

Le tracé du bassin Atlantique impacterait plusieurs secteurs humides, des mares, des fossés et l'étang du Petit Denna. Des mesures compensatoires seront donc nécessaires.

Dans les années 75 – 80, lors de la construction des bassins principaux, une zone d'une richesse avifaunistique extraordinaire s'était constituée exactement dans la zone concernée. On y a noté la nidification très probable du

Combattant varié (Philomachus pugnax), de la Bécassine des marais (Gallinago gallinago), du Hibou des marais (Asio flammeus), la nidification certaine du Canard pilet (Anas acuta), de l'Huîtrier pie, de plusieurs couples de Chevaliers gambettes (Tringa totanus), des trois espèces de gravelots côte à côte, de nombreux couples d'Avocettes élégantes, des stationnement de migrateurs considérables au printemps...

Pourtant, rien n'avait été fait volontairement pour favoriser cette nature exceptionnelle.

Simplement, des digues avaient été construites, le réseau des fossés avait été désorganisé, une partie de la terre en surface avait été emportée.

Les mares s'étaient alors installées naturellement.

Il semble donc tout à fait possible de reconstituer un milieu équivalent à peu de frais. Il n'est pas indispensable qu'elles soient réalisées à cet endroit. Par exemple, une extension

des Hems Saint-Pol, qui est une bonne réussite, est envisageable. L'ensemble de toutes ces mesures devrait couvrir une surface équivalente au moins à la zone impactée.

LA PÉRENNISATION DE CES MESURES

Bien évidemment, pour que ces mesures soient efficaces, il faut que la chasse y soit interdite et que la tranquillité soit assurée. Il est évident que ces aménagements doivent être maintenus lors des travaux futurs d'extension du port. Leur succès doit pouvoir être apprécié. Pour cela, il est indispensable que les associations naturalistes locales puissent avoir la possibilité d'observer l'évolution naturelle y compris sur les bassins. Pour l'image du GPMD et une bonne acceptation des aménagement, il est souhaitable que le public ait aussi accès à une vision correcte des lieux, ce qui est d'ailleurs prévu.

CONCLUSION

L'association GOELAND n'est pas opposée à l'extension du port. Elle est plutôt favorable au projet Atlantique qui impacte moins les milieux naturels que le projet Baltique. Elle déplore cependant qu'aucune étude préalable n'ait été réalisée avant le lancement de ce projet, qu'aucune réflexion n'ait été menée sur les éventuelles mesures compensatoires. Elle constate que des éléments patrimoniaux essentiels seront tout de même détruits. En conséquence, elle préconise la restauration d'une plage à l'extrémité du nouveau bassin, la création d'une lande sableuse surélevée favorable au Courlis cendré, espèce nicheuse très rare en France et bien peu prise en compte jusque maintenant par le GPMD, la mise en place de zones humides.

Elle demande que les associations locales soit associées à la conception de ces mesures compensatoires et au suivi qui en découlera.

B Brill
Président de GOELAND

Bibliographie : Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidal Issa, Yves Muller. 2015

La plupart des données citées ici proviennent d'observateurs actuellement membres de GOELAND. Les plus récentes figurent dans la base de données Observado.